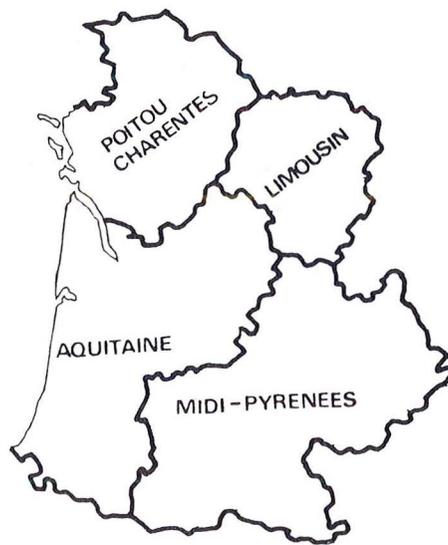


# AQVITANIA

TOME 11  
1993

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE  
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

---

## SOMMAIRE

---

Jean-Michel BEAUSOLEIL, Frédéric MILOR et Dominique VUAILLAT, <i>Le tumulus de Lascaux Saint-Cyr (Haute-Vienne)</i> .....	5
José GOMEZ DE SOTO, T. LEJARS et L. LASSARADE, <i>Le mobilier métallique laténien de l'enclos D de Font-Barbot à Pons (Charente-Maritime). Remarques sur les tombes de guerriers de l'époque de La Tène dans le Centre-Ouest de la France</i> .....	23
Richard BOUDET et Jean-François GARNIER, <i>Des lingots de cuivre antiques en Garonne à Golfech (Tarn-et-Garonne)</i> .....	37
Jean-Pierre LOUSTAUD, Alix BARBET, Florence MONIER, <i>Les peintures murales de la Maison des Nones de Mars à Limoges</i> .....	63
Dominique SIMON-HIERNARD, <i>Un type peu connu d'oenoché en verre du Nord-Ouest de l'Aquitaine romaine</i> .....	113
Guy LINTZ et Jean SOULIER, <i>Sépulture gallo-romaine des Chaux-de-Coudert, Commune de Saint-Martial-de-Gimel</i> .....	135
Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, Jean-François BUISSON, Patrice COURTAUD, Anne HOCHULI-GYSEL, <i>La sépulture féminine de Pogné, hameau de la Grande Gémairie, commune de Nanteuil-en-Vallée (16)</i> .....	147
Jean CABANOT avec la collaboration de Christine COSTEDOAT, <i>Recherches sur l'origine du marbre blanc utilisé pour les chapiteaux et les sarcophages de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age conservés dans la région Aquitaine</i> .....	189

---

## NOTES ET DOCUMENTS

---

Philippe GRUAT, <i>A propos de deux marques consulaires peintes sur amphores vinaires italiennes de type Dressel I trouvées à Rodez (Aveyron)</i> .....	235
Fanette LAUBENHEIMER, Julio MARTÍNEZ-MAGANTO, Jean-Louis HILLAIRET, <i>Inscription sur une amphore à Thon de Betique, Saintes, Charente-Maritime</i> .....	243
Milagros NAVARRO CABALLERO, <i>Les comptes de Siluinus : un graffite trouvé à Saintes</i> .....	255
Isabelle BERTRAND, <i>Plaquette en os gallo-romaine à décor mythologique (Rue des Écossais, Poitiers, 1986)</i> .....	263

J. Gomez de Soto \*, T. Lejars \*\* et L. Lassarade \*\*\*

## **Le mobilier métallique laténien de l'enclos D de Font-Barbot à Pons (Charente-Maritime). Remarques sur les tombes de guerriers de l'époque de La Tène dans le Centre-Ouest de la France**

### **Résumé**

Le mobilier en fer de La Tène C2 découvert dans l'enclos D de Font-Barbot à Pons (Charente-Maritime) représente l'équipement individuel d'un guerrier de rang social élevé. Bien que ces objets figurent probablement en contexte funéraire, le traitement qu'ils ont subi (destruction volontaire) appelle des comparaisons dans le contexte des pratiques des sanctuaires contemporains.

### **Abstract**

The iron La Tène C2 objects from Pons-La Font-Barbot, in Charente-Maritime, are the individual equipment of a warrior whose social rank was high. These objects were probably deposited in funeral context, but they were voluntarily destroyed like those offered in the sanctuaries during the same period.

---

\* Chargé de Recherches au C.N.R.S., U.P.R. 0403.

\*\* Associé à l'U.P.R. 0403 du C.N.R.S.

\*\*\* Ancien président de la Société archéologique de Pons.

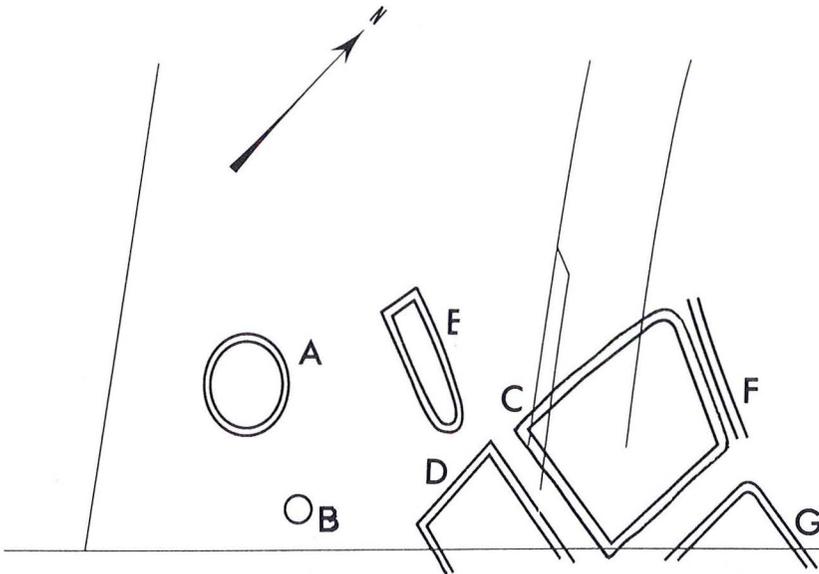


Fig. 1. — Le site de Font-Barbot, interprétation de la photographie aérienne de J. Dassié (perspectives non corrigées).

Le site de Font-Barbot a été découvert en 1972 par J. Dassié au cours d'une prospection aéroportée. Les prospections ultérieures ont apporté une connaissance plus complète des structures. Ont été reconnus (fig. 1) :

- un enclos circulaire A
- une fosse B
- des enclos quadrangulaires C, D, G
- un enclos allongé à une extrémité en abside E
- un court fossé (ou enclos incomplètement visible ?) F
- des enclos curvilignes H et I (hors fig.)
- peut-être, des fosses de petite taille (non figurées)

Des recherches de terrain limitées à la fosse B et à l'angle de l'enclos D ont été conduites dès 1972<sup>1</sup>. Une recherche complémentaire portant sur les enclos D et E a été entreprise en 1985, dans le but unique de contrôler la nature exacte du dépôt métallique découvert en 1972 dans le premier d'entre eux<sup>2</sup>. Les informations acquises en 1972 et 1985 constituent un important apport à la connaissance de la période de La Tène en Saintonge, et indiquent clairement le fruit à attendre d'une fouille de grande ampleur sur ce site.

Le présent article se propose d'étudier les objets en fer de l'enclos D, qui n'ont été jusqu'alors que rapidement décrits. Le mobilier correspond pour l'essentiel à l'équipement d'un guerrier. Il se compose des restes d'un fourreau, d'un umbo de bouclier, de trois anneaux de suspension et d'une agrafe. L'épée, seule, fait défaut. S'y ajoutent des parties en fer d'un seau et un petit objet en bronze de type indéterminé. Aucune des pièces volumineuses n'est complète, toutes ont été pliées et brisées. Les manques, de même que l'absence de l'épée, ne sont peut-être pas significatifs : la fouille a été limitée à deux secteurs restreints de l'enclos.

### Conditions de découverte des objets de fer

Les objets de fer furent découverts dans le fossé sud, près de l'angle sud-ouest de l'enclos (fig. 2). La stratigraphie du fossé sud, à cet endroit, est la suivante (fig. 3) :

1- terre arable

2- couche de sédiments bruns, divisée en deux par une passée de petits éléments de calcaire. La partie supérieure (2a) contenait des éléments gallo-romains, alors que la base (2b) donna des fragments d'amphore du type gréco-italique ou Dressel IA, de menus débris de céramique atypique et des fragments d'argile vitrifiée.

1. L. Lassarade, Sondages à Font-Barbot. Pons, 17 août 1972, *Arch. Pontoise*, fasc. 22, 1973 (non paginé); «Sauvetage» à la Font-Barbot, *ibid.*, fasc. 24, 1973, 4 p. (non paginé).

2. J. Gomez de Soto, L'enclos D du site de Font-Barbot à Pons, Charente-Maritime : un réexamen, *Les Viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe Celtique*, éd. Errance, Paris, 1989, p. 117-122, 6 fig.

3- couche de sédiments bruns à débris de calcaire, surmontée par un lit de plaques de calcaire disposées sans ordre. C'est de cette couche que proviennent les objets de fer.

4- nappes de cailloutis séparées par des passées terreuses ou de calcaire altéré réduit en granules. Rares tessons protohistoriques atypiques et peut-être un menu tesson d'amphore.

5- sédiment blanchâtre formé par érosion des bords du fossé exposé aux intempéries.

### Restauration des objets

En 1984, ce qui subsistait de l'ensemble — le crochet de ceinture et le petit objet en bronze avaient disparu — fut emprunté pour l'exposition organisée au Musée des Beaux-Arts d'Angoulême lors de la tenue dans la ville du VIII<sup>e</sup> colloque de l'A.F.E.A.F., donnant occasion d'un examen approfondi. Les objets avaient déjà fait l'objet d'une restauration, dans un laboratoire que la charité nous interdit de désigner ici. Il fut en effet remarqué que le fourreau avait été déformé au cours de cette restauration par un apport de cire allongeant la partie proximale de la plaque de droit pour la mettre en symétrie avec celle du revers. Surtout, un trait incisé visible sur la plaque du droit suggérant la possible présence d'un décor, il fut décidé de tenter une vérification et au besoin une nouvelle restauration, opérations confiées à l'Institut de Recherches archéologiques et paléo-métallurgiques de Compiègne<sup>3</sup>, et couronnées de succès, malgré d'irréparables destructions de parties du décor par meulage au cours de la première restauration. L'umbo, également à nouveau restauré, put retrouver, quant à lui, ses trous de fixation et le profil exact de ses nervures, mais la pièce de bronze qui avait été découverte fixée avait été déjà irrémédiablement éliminée.

### Le seau

L'anse est une tige de fer à section carrée, amincie aux extrémités, qui sont retournées en crochet et s'achèvent en boules. Les pièces d'attache (une complète, une brisée) étaient des plaques sub-rectangulaires rivetées, munies

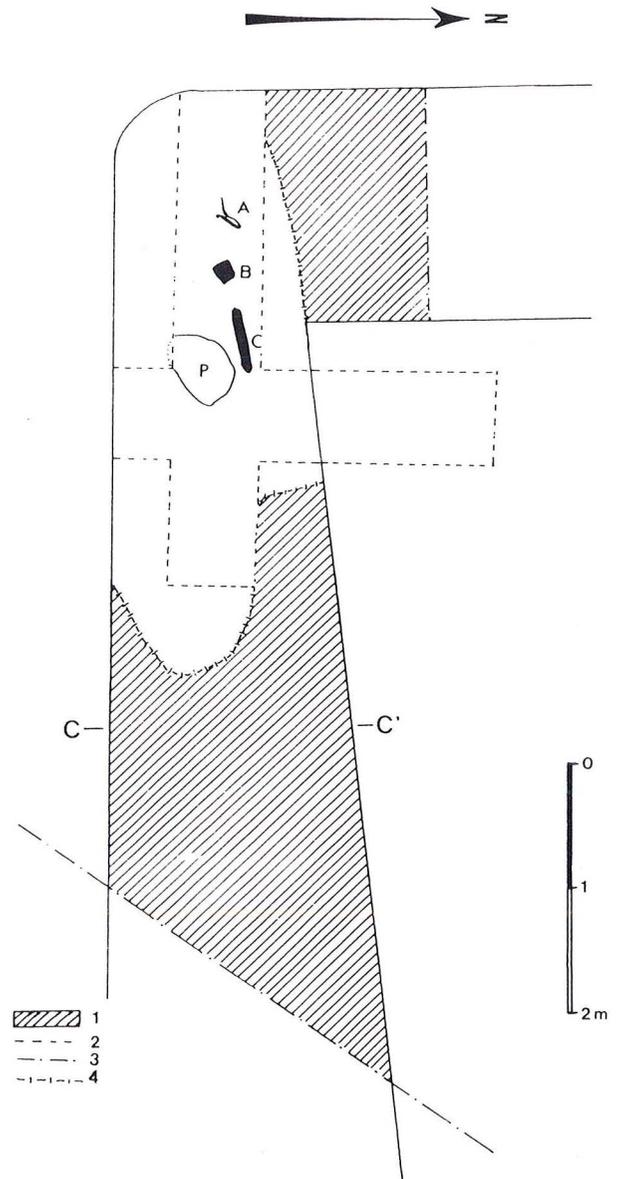


Fig. 2. — Angle sud-ouest de l'enclos D.

- 1 : zone fouillée en 1985 ;
- 2 : limites de la fouille de 1972 ;
- 3 : limite cadastrale en 1985 ;
- 4 : limite de la partie détruite pendant l'hiver 1972-1973 ;
- CC' : coupe stratigraphique donnée en fig. 3.

Objets trouvés pendant la fouille de 1972 :

- A : débris de seau ;
- B : umbo ;
- C : fourreau d'épée ;
- P : dalle de calcaire.

3. La nouvelle restauration put être financée par un reliquat des crédits départementaux accordés à la fouille de 1985, avec l'accord de M. J. -Cl. Papinot, directeur régional des Antiquités historiques, que nous assurons de notre gratitude.

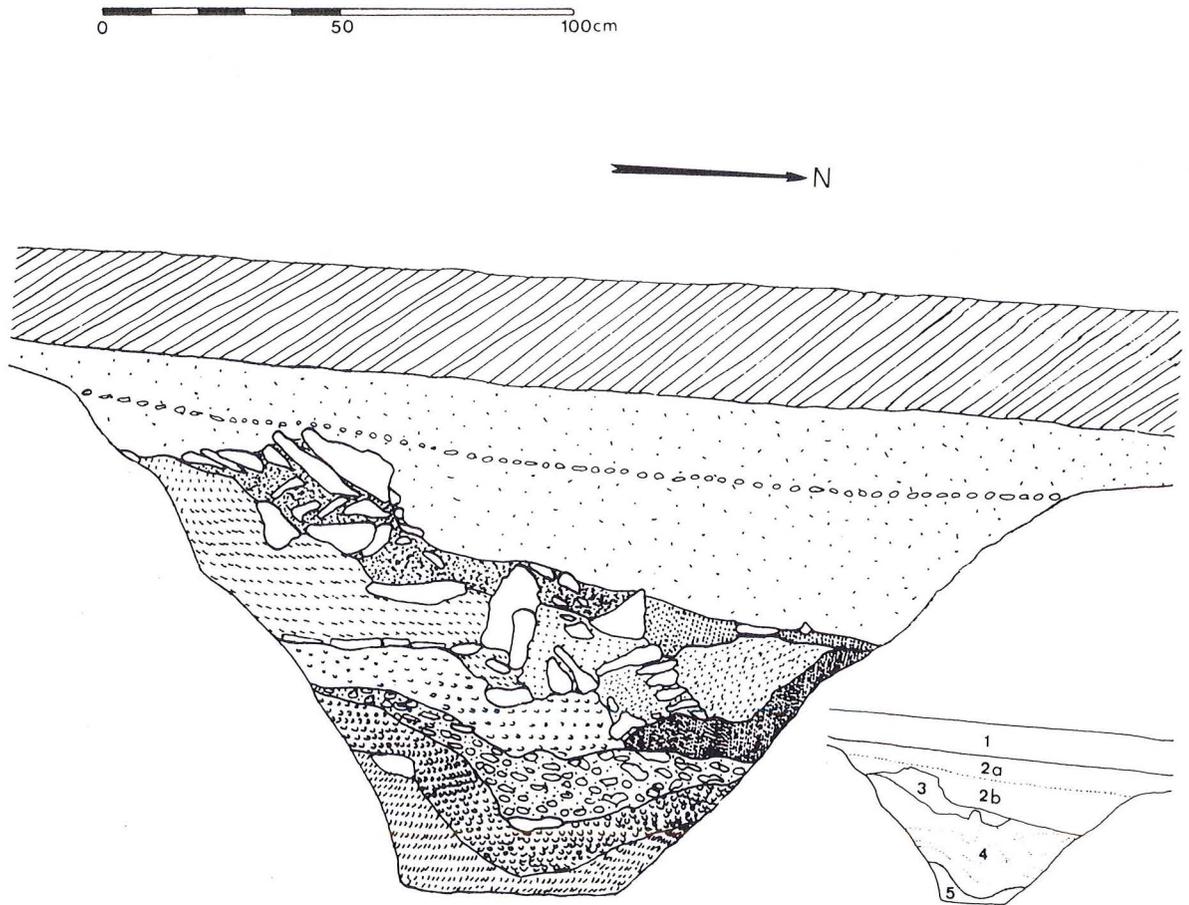


Fig. 3. — Coupe stratigraphique à travers le fossé sud de l'enclos D (légende dans le texte). Seuls les principaux blocs de calcaire ont été figurés (dessin M. Coutureau).

d'un anneau ouvert pour le passage des extrémités de l'anse. Ce modèle d'anse est très fréquent dans le mobilier des *oppida*, comme à Manching en Bavière, par exemple, ou encore sur le site de La Tène<sup>4</sup>.

Deux fragments de cerclage sont conservés. Leur largeur est de 37 mm aux endroits les mieux préservés. La fixation sur les douelles du seau s'effectuait par une rangée de clous en fer à tête hémisphérique creuse espacés de 6 à 7 cm. Un

tenon retourné et un fragment de bois conservé par imprégnation des oxydes de fer permettent d'évaluer à 1 cm l'épaisseur des douelles.

Le seau a été déposé démantelé, et visiblement incomplet, si l'on en juge par la modicité des fragments de cerclage recueillis. La déformation volontaire de l'anse n'autorise aucune évaluation du diamètre, et la forme exacte de ce récipient ne peut être déterminée.

4. G. Jacobi, *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*, Fr. Steiner Verlag, Wiesbaden, 1974, p. 133 s. et pl. 35-36 ; P. Vouga, *La Tène*, Leipzig, 1923, pl. XXX.

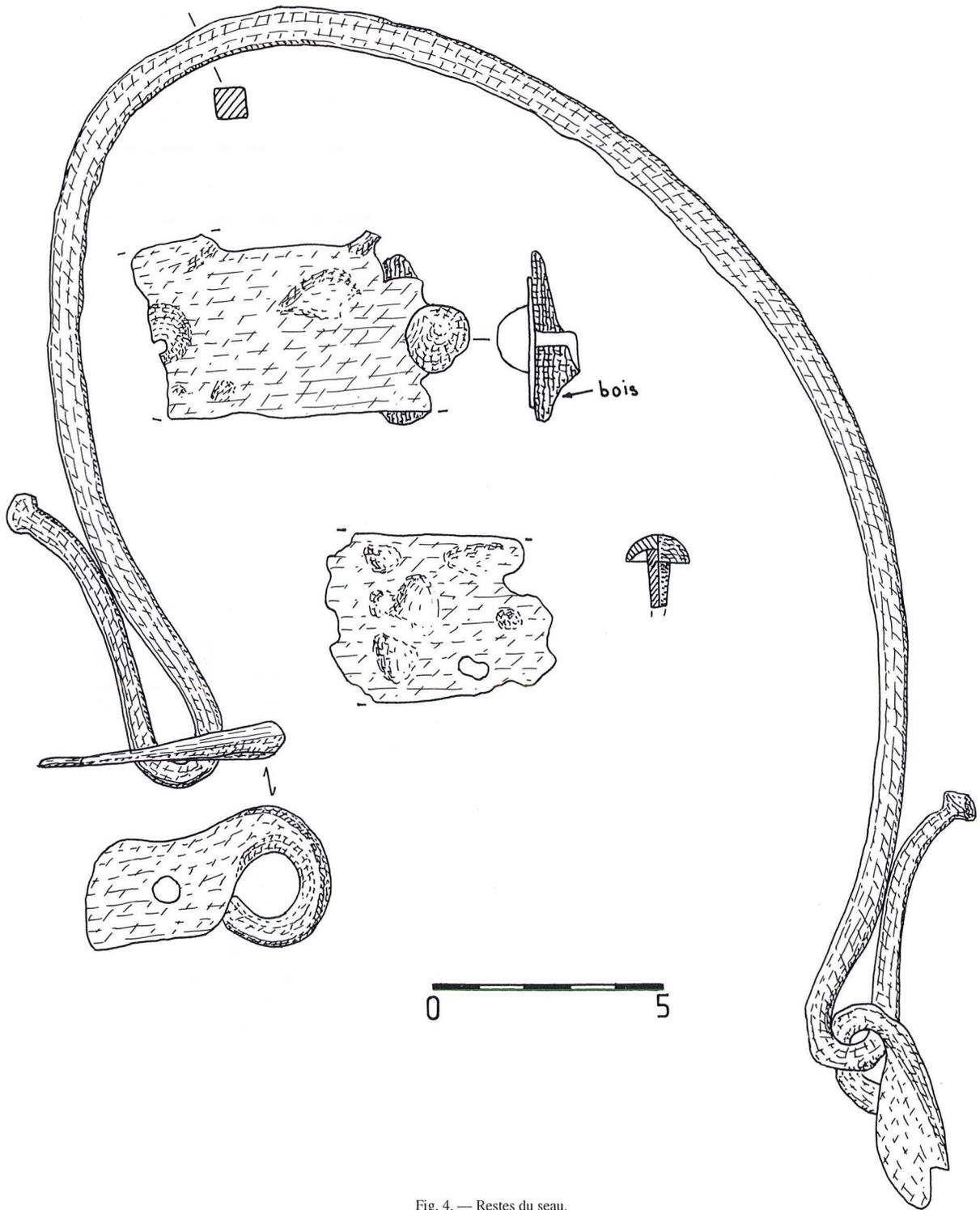


Fig. 4. — Restes du seau.

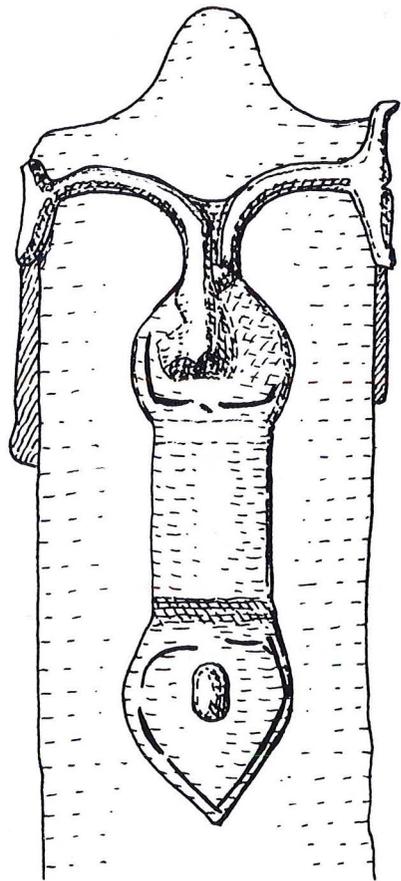
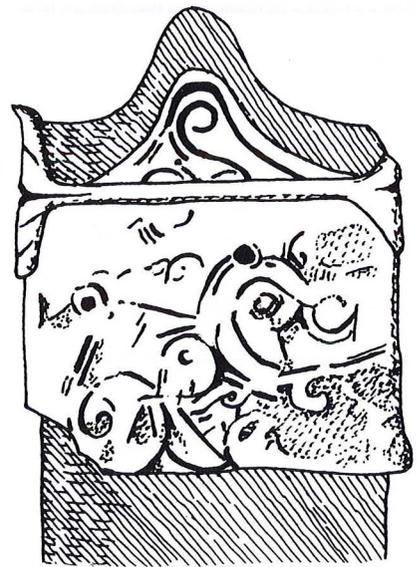
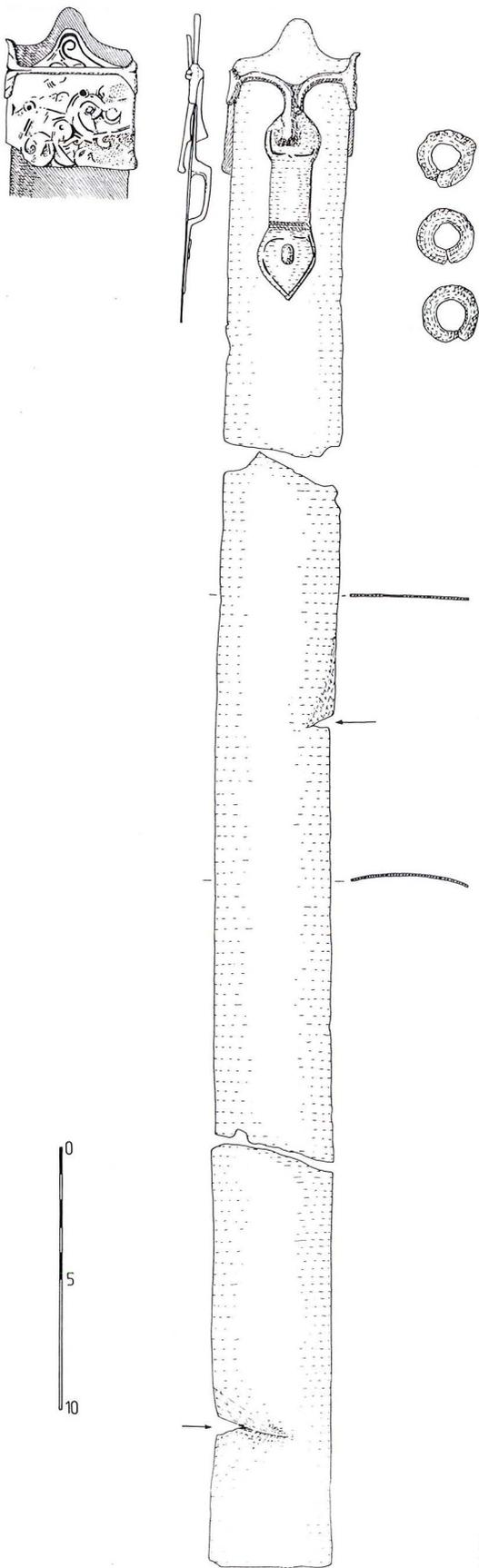


Fig. 6. — Détails de l'entrée du fourreau.

Fig. 5. — Fourreau d'épée et anneaux de suspension (flèches : échancres cisailés).

## Le fourreau (fig. 5 et 6)

Le fourreau est sectionné et partiellement démonté. Contrairement à la tôle du revers qui mesure encore près de 600 mm, la pièce antérieure se limite à la partie proximale. Deux profondes entailles sont visibles sur les bords de la plaque de revers. Ces traces évoquent davantage les mutilations portées sur les armes des sanctuaires au moment du rejet que celles constatées ordinairement avec le mobilier funéraire.

Le pontet forme avec l'élément de renfort une pièce unique. La barrette en Y qui prolonge l'attache supérieure, cordiforme, du pontet, enserre complètement l'entrée. Deux griffes foliacées recouvrent les gouttières du fourreau et maintenaient solidement l'entrée. Le dessin de la barrette est imposé par l'emplacement du pontet, situé relativement bas sur l'arme. Cette position de la pièce de suspension permet de compenser l'allongement qui caractérise la plupart des armes de la fin de La Tène moyenne et du début de La Tène finale. La barrette peut également prendre la forme d'un T, dans certains cas.

L'entrée du fourreau, comme il arrive souvent pour les armes de ce type, est ornée. Le motif gravé s'organise en deux parties distinctes. La première, correspondant à l'entrée proprement dite, comprend un triscèle. La seconde, située sous l'emplacement de la frette, est décorée de rinceaux curvilignes, difficilement interprétables en l'état. Il est rare de trouver de telles compositions associées au triscèle ; l'utilisation de motifs répétitifs estampés (chagrinage) est, en revanche, beaucoup plus fréquente comme le montrent les nombreux exemples découverts à La Tène<sup>5</sup>. Il est remarquable que le seul fourreau du site éponyme présentant un décor proche de celui de l'exemplaire charentais (série de dessins curvilignes, à base de grandes essences, organisés à l'intérieur d'un schéma de construction en diagonale) est également muni d'un pontet à attaches cordiformes et frette de revers intégrée en Y<sup>6</sup>.

Ces détails morphologiques et l'ornementation situent clairement cette arme parmi les productions du Style suisse des épées. Ce fourreau, qui s'apparente à certaines armes du groupe B de J. M. de Navarro<sup>7</sup>, s'intègre

parfaitement dans la série du groupe 6 défini à partir de l'étude des mobiliers du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde<sup>8</sup>. Il s'agit d'armes de grande taille mesurant environ 800 mm, parfois davantage. La bouterolle relativement courte (150 à 190 mm) se termine généralement par une pointe triangulaire.

### Dimensions

Longueur conservée : 590 mm (plaque de revers), 53 mm (plaque de droit) ; largeur 45 mm (plaque de revers).

Longueur pontet : 75 mm ; longueur passant : 27 mm.

### Le système de suspension (fig. 5)

Une ceinture en cuir, solidement fixée au pontet, servait à la suspension de l'arme. Une série de trois anneaux en fer de section circulaire et une agrafe annulaire à appendice coudé trouvée dans l'umbo — cette dernière aujourd'hui disparue — assurait en l'articulation des différents éléments. Les parties organiques, ligatures et lanières de cuir, ne sont pas conservées. La présence au complet des éléments de suspension et surtout la fixation par l'oxydation des anneaux à la partie proximale de la plaque de revers, indiquent que la ceinture était encore solidaire du fourreau au moment du dépôt.

Dimension des anneaux : diamètre externe : 22 mm ; diamètre interne : 10 mm.

## Le bouclier

Seul l'umbo est conservé (fig. 7). Avec sa hauteur de coque importante, et la forme allongée de l'ailette, il se range parmi les séries du type VI défini par A. Rapin pour les armes de Gournay-sur-Aronde<sup>9</sup>. La coque est renforcée par deux nervures en fort relief, ce qui est assez inhabituel sur les armes de ce type. Deux rivets servaient à fixer chacune des ailettes sur l'ossature en bois. Le fait que l'umbo ait été démonté, plié et brisé semble indiquer que l'état du bouclier était déjà fort dégradé au moment de l'opération : sur l'ailette conservée, il n'y a aucune trace d'arrachement violent. Une pièce circulaire en bronze prolongée par une lamelle, de nature inconnue, découverte fixée à l'ailette incomplète, a disparu.

5. J. M. de Navarro, *The Finds from the site of La Tène, vol. 1 : Scabbards and the Swords found in them*, London 1972.

6. *Ibid.*, n° 86, pl. 38 et 42.

7. *Ibid.*

8. T. Lejard — *Gournay III : Les fourreaux d'épées, le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, éd. Errance, Paris, 1994.

9. J. L. Brunaux et A. Rapin — *Gournay II : Boucliers et lances. Dépôts et trophées*, éd. Revue Archéologique de Picardie et Errance, 1988, p. 81.

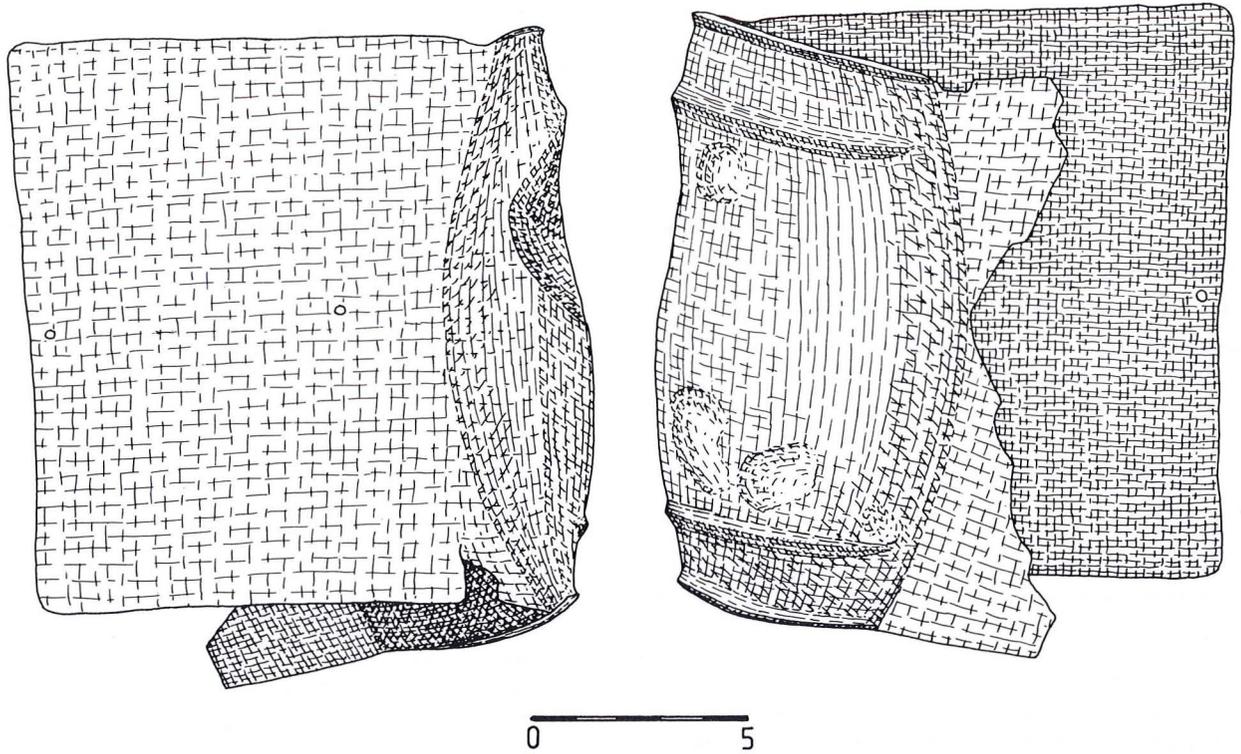


Fig. 7. — Umbo de bouclier.

#### Dimension

Hauteur de coque : 132 mm ; longueur de l'ailette : 100 mm.

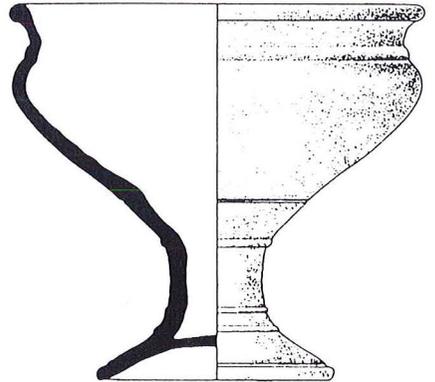
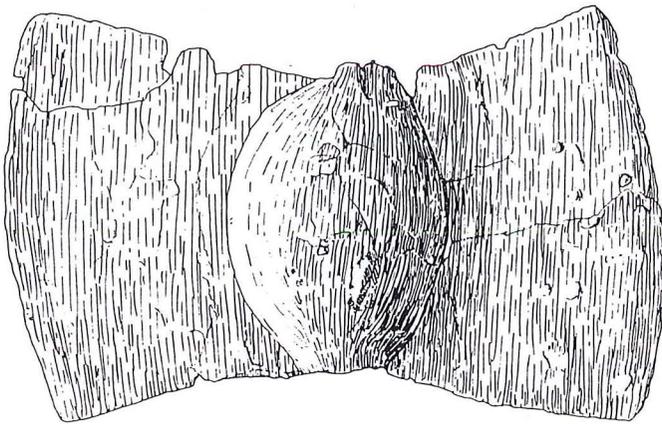
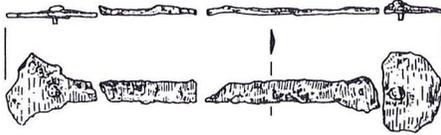
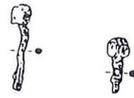
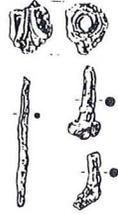
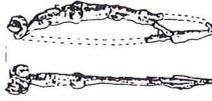
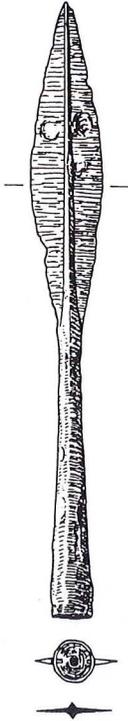
Cet équipement militaire avec fourreau, ceinturon et bouclier forme un ensemble parfaitement cohérent. Cependant, l'absence d'ensemble clos régional actuellement publié oblige à rechercher des comparaisons dans des régions plus lointaines. L'homogénéité de l'armement laténien d'une région à l'autre permet en effet d'établir des comparaisons avec des ensembles parfois fort éloignés les uns des autres. Une épée avec un fourreau identique à celui de Font-Barbot (avec la frette de revers en forme de Y) a

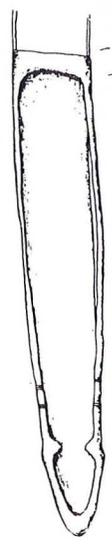
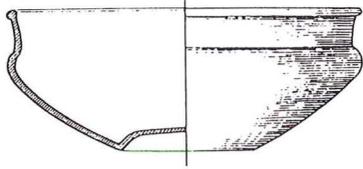
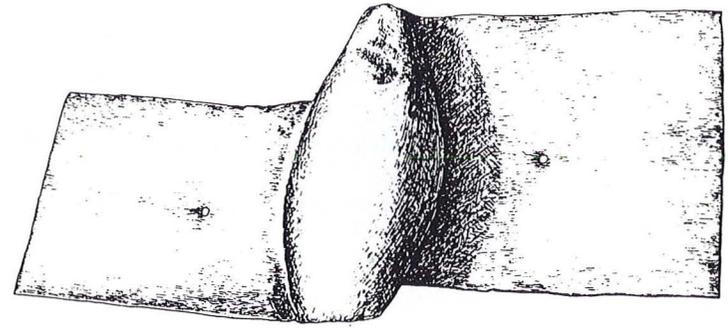
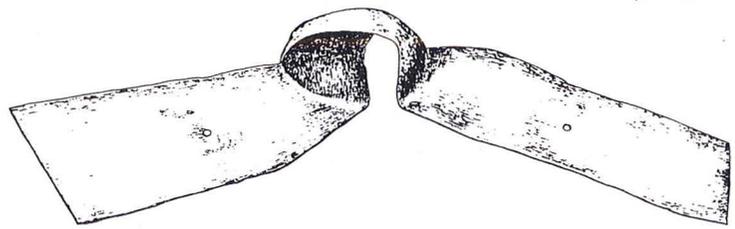
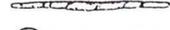
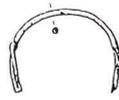
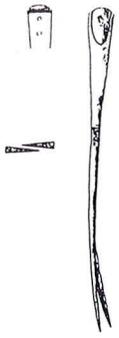
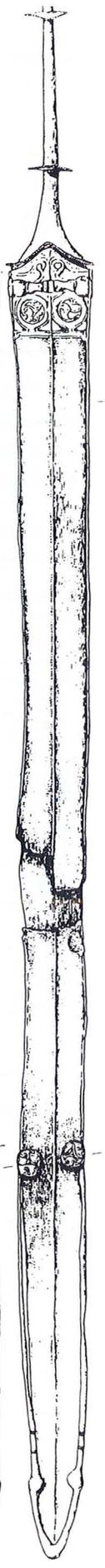
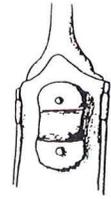
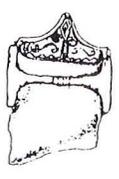
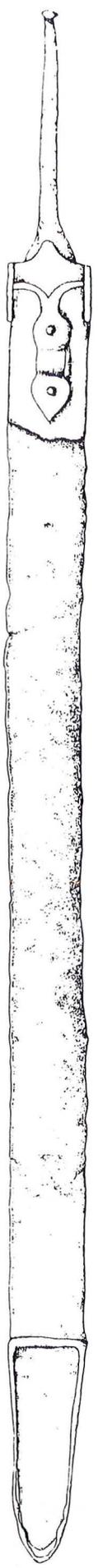
été découverte en Bavière, dans la tombe 34 de Steinbichel à Manching (fig. 8). Un umbo de bouclier à ailettes «bipennes» (Rapin type GSA VII) et une fibule en fer caractéristique de la phase C2 des chronologies d'Europe centrale (Gebhard type 17A) complètent le mobilier funéraire<sup>10</sup>. Un second ensemble provenant de Dobova, en Slovénie, a livré les restes de deux équipements<sup>11</sup> (fig. 9). Les panoplies, bien individualisées, ont été disposées de manière à laisser libre l'espace central où étaient placés les restes incinérés de plusieurs individus. Le premier ensemble, avec son fourreau et son élément court de ceinturon métallique de type «gourmette»<sup>12</sup>, appartient aux dernières séries de La Tène C1. Le second caractérise,

10. W. Krämer, *Die Grabfundende von Manching und die Latènezeitlichen Flachgräber in Südbayern*, Die Ausgrabungen in Manching, Bd 9, Stuttgart 1985, pl. 20; R. Gebhard, *Die Fibeln aus dem oppidum von Manching*, Die Ausgrabungen in Manching, Bd 14, Stuttgart 1991, p. 19 et 95.

11. M. Gustin, *Keltische Gräber aus Dobova, Slowenien*, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 11, 1981, p. 223-229.

12. Pour les chaînes de suspension d'épées, voir A. Rapin, *Le système de suspension des fourreaux d'épées laténiens au IIIe siècle avant J. C. : innovations techniques et reconstitution des éléments périssables*, *Celti ed etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V sec a. C. alla romanizzazione*, Atti del colloquio internazionale Bologna (avril 1985), Bologna 1987, p. 529-539.





en revanche, une phase plus évoluée, comme l'indique le grand umbo à ailettes rectangulaires longues et la grande épée ployée avec son fourreau en tôle de bronze. Des fourreaux de ce type, malheureusement hors contexte, ont également été trouvés en Italie, près de Milan, à Magenta et à Nosate, ainsi qu'à La Tène en Suisse<sup>13</sup>.

L'association de la grande épée avec son fourreau (que la barrette soit en Y, en T ou de forme apparentée) et le bouclier à umbo à ailettes rectangulaires longues ou bipennes caractérise un horizon culturel correspondant à La Tène C2, et plus particulièrement au début de cette période. Cette phase est marquée par la diffusion des fibules à arc surbaissé et pied court de forme triangulaire, comme par exemple à Slatina en Slovénie<sup>14</sup>, ou encore à arc rectiligne et pied ornés d'une perle, avec ressort à deux fois quatre spires comme à Dobova, en Slovénie, et Pont-sur-Yonne, dans le Sénonais<sup>15</sup>. Cette phase est datée du début du second siècle avant notre ère.

A partir de cette époque se développent, parallèlement aux équipements traditionnels (épée courte et umbo de bouclier à ailettes trapézoïdales<sup>16</sup>), des panoplies avec des armes de grande taille. Cette évolution qui se poursuit à La Tène finale, est très certainement liée à l'émergence d'un nouveau type de combattant, le cavalier. La cavalerie devient à partir de la Seconde Guerre Punique la principale formation de combat, celle où excellent désormais les élites<sup>17</sup>.

## Le dépôt métallique de l'enclos D de Font-Barbot et la question des tombes de guerriers en Gaule du Centre-Ouest

Dans les régions occidentales, le type de mobilier recueilli dans l'enclos D de Font-Barbot reste encore largement méconnu en raison du petit nombre de sépultures de guerriers découvertes à l'heure actuelle. On pourrait penser que, contrairement à ce qu'on observe dans les régions continentales et méridionales, la tradition du dépôt d'armes dans les tombes fut étrangère aux usages des populations de la Gaule de l'Ouest, comme d'ailleurs du Nord<sup>18</sup>, propos qu'il faut, il va sans dire, fortement nuancer dans l'état actuel assez misérable de l'information dans le domaine des pratiques funéraires du Second Age du Fer en Occident au nord de l'estuaire girondin<sup>19</sup>.

L'inventaire des tombes à armes en Centre-Ouest reste modeste. Au début de l'époque de La Tène, on citera la tombe de Puyréaux, Charente, qui, autant qu'on en puisse juger, ne paraît pas avoir présenté de caractère particulier au niveau du dépôt d'armes, composé d'une panoplie complète : épée dans son fourreau en fer et son système de suspension, lance, couteau<sup>20</sup>. A une date plus récente, à La Tène B, l'association de trois incinérations de guerriers à l'intérieur d'un même enclos quadrangulaire à Mazerolles, Vienne, constitue un cas original<sup>21</sup>. Connue depuis peu, l'ensemble funéraire du Lelletou à Pétosse, Vendée,

13. M. Tizzoni, I marchi delle spade La Tène conservate al civico museo archeologico di Milano, *Etudes Celtiques* XXI, 1984, p. 95-110. J. M. de Navarro, *op. cit.* (note 5), n° 50 et 86.

14. Slatina, t. 19 et 27 : *Kelti na Celjskem*, Arheoloska razstava Pokrajinskega muzeja Celje, Celje 1991.

15. Dobova : M. Gustin, Die Kelten in Jugoslawien, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 1984, p. 305-363. Pont-sur-Yonne, Ho 293 : J.Y. Rampart, Rapport sur le sauvetage au lieu-dit "Derrière les Ecoles" à Pont-sur-Yonne (nécropole Tène - Gallo-romain, décembre 1980), *Groupe d'Etudes et de Recherches Archéologiques du Sénonais*, 1980.

16. Par exemple, München-Obermenzing t. 7 : W. Krämer, *op. cit.*, (note 10), pl. 59.

17. T. Lejars, *op. cit.*, (note 8) ; J.-L. Brunaux et A. Rapin, *op. cit.*, (note 10), p. 81.

18. Cette apparente similitude de tradition en annoncerait-elle une autre, celle de la tombe à char ou éléments de char, qui à La Tène finale ne subsiste plus qu'en Gaule Belgique et Gaule de l'Ouest, mais aussi, il est vrai, en Rhénanie et dans l'île de

Bretagne ? Voir : A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas, La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime), *Actes du VIIIe coll. sur les Ages du Fer*, (1984), 1er suppl. à *Rev. Aquitania*, 1986, p. 45 ; J. Metzler, Les sépultures de l'aristocratie en Gaule Belgique, *Les Celtes en Normandie*, suppl. n° 6 à *Rev. arch. de l'Ouest*, 1993, p. 267-268.

19. Depuis la rédaction de cet article, la découverte d'une tombe de guerrier du IVe siècle, la première en vallée de l'Oise, a été signalée sur le site du Parc Scientifique à la Croix-Saint-Ouen : M. Talon, G. Billan, F. Malrain, A. Rapin, Apport du programme archéologique du SIVOM de Compiègne au deuxième Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise, *Bull. intérieur n° 12 de l'A.F.E.A.F.*, 1994, p. 11.

20. J. Gomez de Soto, Le passage du Premier au Deuxième Age du Fer en France du Centre-Ouest dans l'optique des relations est-ouest, *La Civilisation de Hallstatt, bilan d'une rencontre*, Liège, 1987, éd. Univ. de Liège, 1989, p. 177-178.

21. G. Nicolini, Trois sépultures de l'Age du Fer à Mazerolles (Vienne), *Gallia*, t. 41, 1983, p. 7-27.

comporte une tombe de guerrier de La Tène D1, une fosse contenant des squelettes d'animaux et une autre tombe, dans laquelle le défunt était accompagné de quatre squelettes d'animaux<sup>22</sup>. L'originalité d'un tel regroupement est patente, et, si la présence d'animaux dans les tombes ou dans des fosses séparées est déjà attestée à date ancienne dans le monde celtique<sup>23</sup>, la pratique, à cette époque, n'est pas sans évoquer, avec une ampleur moindre il est vrai, celle des sanctuaires. Pour terminer ce tour d'horizon, rappelons enfin les armes de la tombe à char ou éléments de char de Tesson<sup>24</sup>, qui nous ramène à la région pontoise.

Dans le cas de l'enclos D de Font-Barbot, nous demeurons dans l'ignorance de la présence effective d'une tombe, mais une fouille exhaustive de la structure pourrait peut-être lever cette incertitude : en effet, la fouille de 1985 a montré que les labours n'avaient pas, à cette époque tout au moins, atteint la roche, et une tombe installée dans l'aire centrale ou dans le fossé aurait quelque chance d'être préservée, contrairement à ce qui paraît s'être produit dans la plupart des enclos fouillés à cette date en Centre-Ouest, où l'érosion ou les labours avaient détruit les sols anciens, ruinant tout espoir, en l'absence de dépôt en fosse ou dans le fossé, d'identifier une sépulture.

Dans l'hypothèse de la présence d'une sépulture, l'enclos D de Font-Barbot peut être rapproché d'un enclos circulaire de Levroux, Indre, entourant les traces d'un édifice à huit poteaux protégeant une fosse qui paraît avoir effectivement contenu une incinération. Le fossé contenait quant à lui une épée à lame sectionnée sur une pliure, dont seule la partie proximale a été retrouvée<sup>25</sup>. L'édifice de Levroux, de surface respectable (70 m<sup>2</sup> environ), doit être considéré comme un mausolée s'il recouvre effectivement une sépulture ou comme un temple, et n'est pas sans rappeler les édifices de bois de Picardie<sup>26</sup>. Dans cette région, la fosse centrale de celui de La Croisette à Acy-Romance, Ardennes, a pu être comparée dans sa conception à la fosse

centrale du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, mais son comblement a été opéré à une date plus tardive, au cours de La Tène D1. Toutefois, on sait que l'ensemble funéraire de La Croisette a reçu sa première incinération à La Tène C2, datation de l'ensemble de Pons. On est ainsi amené à envisager, à Levroux comme à Pons, une influence sensible du rituel du sanctuaire sur celui de la sépulture : à Pons, démontage du fourreau, sectionnement des plaques et cisaillement de celle de revers, bris et écrasement de l'umbo, destruction du seau, évoquent davantage les pratiques des sanctuaires que celles des sépultures<sup>27</sup>. Les destructions d'armes des sépultures, malgré les similitudes avec celles des sanctuaires et une contamination peu discutable par les pratiques de ces derniers, pourraient, en réalité, comme le fait observer A. Rapin, relever d'une «très ancienne tradition, liée surtout à l'incinération de certains défunts, qui traverse sans grande altération les quatre siècles de la civilisation celtique»<sup>28</sup>. Il semble bien qu'en Centre-Ouest la pratique du dépôt d'armes volontairement endommagées dans les tombes n'apparaisse que dans les incinérations et seulement avec l'introduction de la culture laténienne. En effet, tant au VII<sup>e</sup> siècle à la Motte d'Andonne à Villejoubert, Charente<sup>29</sup> qu'à la fin du VI<sup>e</sup> ou au début du Ve à Valdivienne, Vienne<sup>30</sup>, les épées avaient été déposées intactes — dans des inhumations il est vrai — alors qu'en Aquitaine les armes des incinérations apparaissent généralement ployées<sup>31</sup>.

Se pose la question du statut des bénéficiaires des dépôts d'armes. A Pons, il paraît clair que le défunt — s'il s'agit bien d'un mobilier funéraire comme il semble — appartenait à l'élite comme le suggèrent la nature de son équipement militaire mais aussi la présence du seau, élément du service à boire ou plutôt, partie d'un nécessaire de toilette, comme il a été proposé pour les seaux des puits dits «funéraires» du Toulousain<sup>32</sup>. S'il s'agissait bien d'un ustensile pour la toilette ou les ablutions, il faudrait en conclure l'adoption en Gaule de l'Ouest, bien avant la

22. N. Moron et S. Lourdaux, Un ensemble funéraire du Second Age du Fer en Vendée, sur l'autoroute A 83, *Bull. Intérieur de l'Assoc. pour l'Etude de l'Age du Fer*, n° 12, 1994, p. 39-41.

23. Par exemple, dans l'aire marnienne ; voir : D. Bretz-Mahler, *La Civilisation de La Tène en Champagne*, 18e suppl. à *Gallia*, 1971, p. 196.

24. A. Duval, J. Gomez de Soto, Ch. Perrichet-Thomas, *op. cit.* (note 18).

25. A. Colin et O. Buchsenschutz, Cercles et sépultures protohistoriques dans le canton de Levroux, *Rev. arch. du Centre de la France*, t. 23, 2, 1984, p. 199-207.

26. B. Lambot, Nécropoles, sanctuaires et rites funéraires en Champagne à La Tène finale, *Les Celtes en Normandie*, 6e suppl. à *Rev. arch. de l'Ouest*, 1993, p. 211-224.

27. A. Rapin, Destructions et mutilations des armes dans les nécropoles et les sanctuaires au second Age du Fer..., *ibid.*, p. 297.

28. A. Rapin, *ibid.*, p. 298.

29. A. Debord et J. Gomez de Soto, a paraître.

30. S. Camus, J. -P. Pautreau, Ch. Richard, Le tumulus de l'Age du Fer de La Bataillerie à Valdivienne (Vienne), *Bull. Soc. Préh. Fr.*, t. 77, 1980, p. 429-441.

31. J. -P. Mohen, *L'Age du Fer en Aquitaine*, Mém. de la Soc. Préh. Fr., Paris, 1980.

32. M. Vidal, La vaisselle tardo-républicaine en Gaule du Sud-Ouest, *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, Université de Bourgogne, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, n° 13, Dijon, 1991, p. 190.

Conquête, de pratiques largement attestées dans le bassin méditerranéen dès le IV<sup>e</sup> siècle au moins<sup>33</sup>. La distance séparant les Barbares des peuples classiques tendrait ainsi encore à s'amenuiser<sup>34</sup>.

Dans la Gaule du Nord, les armes sont exclues du rituel funéraire jusqu'à la fin de La Tène moyenne<sup>35</sup> et dans celle de l'Ouest, elles paraissent exceptionnelles pendant la même période. Elles sont en revanche parfaitement attestées dans les grands sanctuaires qui caractérisent ces régions pendant le troisième et le second siècle avant notre ère<sup>36</sup>. Les fouilles anciennes et récentes ont livré quantité d'armes et montré l'importance des rites collectifs liés aux pratiques de la guerre. L'ensemble le plus proche de Pons, situé à Muron près de Rochefort, n'est distant que d'une cinquantaine de kilomètres<sup>37</sup>. La fouille limitée réalisée sur ce site a livré près d'une trentaine d'entrées de fourreaux et de nombreux autres fragments, pour la plupart contemporains de l'exemplaire de Font-Barbot<sup>38</sup>. Les marques de coups observées sur le fourreau avec le démantèlement des plaques et les profondes entailles évoquent davantage la pratique du bris inhumatoire caractéristique des mobiliers des sanctuaires que le sort habituellement réservé aux objets des dépôts funéraires.

Les remarques faites à propos de l'umbo et des débris du seau vont dans le même sens. De fait, il semble que ces mobiliers, comme ceux exposés dans les sanctuaires, ont dû séjourner un certain temps à l'air libre avant d'être brisés et déposés dans le fossé alors déjà en partie comblé. L'analogie de ce cheminement avec celui réservé aux dépôts des sanctuaires est frappante. Toutefois, établir des rapprochements entre des manifestations collectives et des pratiques individuelles peut paraître hâtif compte tenu de la documentation actuellement disponible, et au-delà des similitudes, l'examen des mobiliers nous renseigne surtout sur les conditions de dépôt et d'enfouissement des vestiges métalliques.

Si l'hypothèse funéraire était confirmée, par une reprise des fouilles notamment, nous aurions avec ce mobilier un indice pour envisager un mode de sépulture en plusieurs temps avec une phase d'exposition préalable. On serait alors amené à se demander si, contrairement à ce qui a pu être la coutume picarde, certains membres privilégiés de la population n'ont pas choisi qu'à leur décès leur armement, symbole éminent de leur rang, fût réservé pour une pratique individuelle dans une sorte de *héroôn* affirmant le prestige de la lignée, plutôt qu'au rituel collectif du sanctuaire.

33. M. Bolla, Considerazioni sulla funzione dei vasi in bronzo tardorepubblicani in Italia settentrionale, *ibid.*, p. 142-153.

34. Ainsi que l'observait justement, pour la fin de la période de La Tène, J.-P. Guillaumet : La Gaule chevelue..., *ibid.*, p. 194.

35. Voir note 19.

36. C. Gendron, J. Gomez de Soto, Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres), *Actes du VIII<sup>e</sup> colloque. sur les Ages du Fer* (1984), 1<sup>er</sup> suppl. à *Revue Aquitania*, 1986, p. 89-95 ; T. Lejars, Les armes des sanctuaires poitevins d'époque pré-romaine de Faye l'Abbesse (Deux-Sèvres) et de Nalliers (Vendée), *Gallia*, t. 46, 1989, p. 1-41 ; J. Gomez de Soto, T. Lejars, Sanctuaires pré-romains

en Extrême-Occident, *Les Sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*, Actes du colloque de Saint-Riquier (1990), éd. Errance, 1991, p. 126-132 ; T. Lejars, L'apparition des grands sanctuaires au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, *Les Celtes au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Actes du IX<sup>e</sup> Congrès int. d'ét. celtiques (1991), *Etudes Celtiques*, t. 28, 1991, p. 237-257.

37. J. Gomez de Soto, Un nouveau sanctuaire celtique en Centre-Ouest : le Pré de Lise à Muron (Charente-Maritime), *Bul. intérieur de l'Ass. Fr. pour l'Et. de l'Age du Fer*, n° 7, 1989, p. 27-28 ; Le sanctuaire du Pré de Lise à Muron (Charente-Maritime), *ibid.*, n° 9, 1991, p. 44-46.

38. Des fourreaux de ce type figurent également dans le mobilier de Gournay-sur-Aronde, ainsi le fourreau GSA 1517 A : T. Lejars, *op. cit.*, (cf. note 9).